

veillera à ce que les pays en développement retirent des avantages additionnels des négociations commerciales multilatérales de Genève. Il contribuera à part entière à l'élaboration d'un code de conduite volontaire et universel qui régirait le transfert des technologies.

Si les décisions de la CNUCED IV marquent une étape importante dans nos efforts communs pour réduire l'écart entre pays développés et en voie de développement, la poursuite de cet objectif - dans laquelle le gouvernement est engagé à fond - ne sera pas facile et nécessitera des décisions ardues. A mesure que nous progresserons dans cette direction, nous devons supporter certains coûts tant au niveau individuel que collectif. L'appui de tous les Canadiens sera donc essentiel, mais si nous l'avons, avec celui de cette Chambre, nous pourrons aborder ces décisions avec confiance et optimisme.